



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.

Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.

Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, convecteurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.

Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.

NB : la surface des placards non indiquée est incluse dans celle des pièces attenantes

INDICE 1

	Brasseur d'air		Clôture rigide 1m80 occultant
	Mono-split Unité intérieure		Clôture rigide 1m80
	Chaque Eau Thermodynamique		Graviers
	Tableau électrique		Possibilité d'aménagement de la cuisine REF réfrigérateur, LL lave linge, LV lave vaisselle, CUI cuisson
	Sèche-serviette		
	Radiateur		
	Prise TV		

Emprises réglementaires PMR
(données à titre indicatif. lit 140*190 non fourni)